

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Comfert, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

LE CONCOURS NATIONAL DE TIR. —
Onzième journée. — La séance
de nuit.LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE
FER. — La fin de la grève.A partir de demain jeudi, 24 juillet,
le bureau de vente en gros de
L'ECHO DE LYON sera transféré,
rue Paradis, 4, à côté de notre
Salle des Dépêches.

Les Alliances

Il serait fort difficile de prévoir, dès maintenant, quel sera, au point de vue politique, le résultat de la visite que l'empereur d'Allemagne vient de faire à la reine d'Angleterre. Si nous en croyons certains organes de la presse anglaise, Guillaume II s'en retournerait comme il est venu, c'est-à-dire sans que son voyage ait la moindre influence sur la direction de la politique du cabinet de Saint-James. Ceux qui tiennent ce langage se fondent sur cette particularité que, dans le récent discours qu'il a prononcé dans une réunion du United-Club, lord Salisbury s'est abstenu de parler des affaires étrangères; mais cela ne prouve nullement que le gouvernement de la reine ait refusé de prêter une oreille complaisante aux avances qui lui ont été faites par le souverain allemand.

Il n'est pas douteux, quoiqu'on en dise, que Guillaume II a cherché à faire entrer l'Angleterre dans la triple alliance; il n'est pas douteux non plus que lord Salisbury est plutôt favorable qu'hostile à une évolution dans ce sens. Mais il est un facteur avec lequel le cabinet anglais doit compter, c'est la volonté de la nation dont les sympathies sont pour la France et non pour l'Allemagne.

Ceci est si vrai que certains journaux de Londres préconisent ouvertement une alliance entre la France et la Grande-Bretagne, et dissuadent lord Salisbury d'entrer dans la triple alliance. La raison principale qu'ils invoquent, c'est que le cabinet anglais ne représente pas l'opinion des masses populaires qui sont favorables à une entente avec la France.

Quand lord Salisbury, disent-ils, aura disparu dans l'oubli, et que l'Angleterre aura un gouvernement libéral, l'alliance anglo-française se fera naturellement et presque nécessairement.

Loin de nous la pensée de contester cette opinion des feuilles libérales de Londres.

Elle est une preuve que l'on comprend, sur les bords de la Tamise, de quel poids pèse aujourd'hui l'influence de la France dans les destinées de l'Europe. Si l'on recherche son alliance, c'est parce qu'on la sait forte et que l'on est convaincu qu'elle est appelée à jouer un rôle important sur la scène politique du monde.

Mais ce n'est pas seulement en Angleterre que l'on nous fait des avances. Qui le croirait? Les journaux allemands eux-mêmes en sont arrivés à exprimer le désir de voir un rapprochement s'effectuer entre eux et nous.

Qui ne se souvient des attaques haineuses et des sarcasmes que ces mêmes feuilles publiaient naguère journellement contre la France. Aujourd'hui elles déclarent qu'il faut chercher entre la France et l'Allemagne le terrain d'un compromis.

C'est ainsi que la Gazette de l'Alle-

magne du Nord, qui se faisait jadis remarquer par la violence de ses attaques contre nous, exprime le désir de nous voir entrer dans la triple alliance.

La nation française, dit-elle, qui est si riche en intelligence et en forces civilisatrices, doit, si elle veut retrouver son rang dans le monde, faire alliance avec la ligue de la paix formée par les grandes puissances du centre et rivaliser avec elles sous le rapport de la civilisation, tout en liant son sort au leur.

La cause de ce revirement d'opinion à notre égard, en Allemagne, est facile à deviner. On redoute par dessus tout que nous ne fassions alliance avec la Russie dont on craint la puissance, et l'on nous fait des avances. Peut-être aussi cherche-t-on par là à nous compromettre aux yeux du gouvernement et du peuple russe, en donnant à entendre que nous tenons peu à l'amitié de cette nation et que, le cas échéant, il ne nous répugnerait pas d'accepter la main que nous tendent nos vainqueurs et d'oublier ainsi le passé et le démembrement de la patrie.

Cette tactique ne manque pas de perfidie; mais les journaux allemands se trompent s'ils s'imaginent que nous sommes dupes de la comédie qu'ils jouent et qu'il suffit que l'Allemagne nous fasse les yeux doux pour que nous nous empressions de nous jeter dans ses bras.

Non! il n'en sera pas ainsi. Si les organes officiels du gouvernement de Berlin estiment que tout en Europe n'est pas pour le mieux, que l'équilibre est instable et qu'une menace de guerre est continuellement suspendue au-dessus des nations, eh bien! qu'ils aient la bonne foi de remonter à la source du mal et d'avouer que la cause de cet état de choses, c'est l'Allemagne qui l'a créée.

Il y a, en Europe, une question à résoudre, c'est celle de l'Alsace-Lorraine. C'est de cette question que dépendent le maintien de la paix et la possibilité d'un rapprochement entre l'empire allemand et la France.

On ne saurait l'ignorer à Berlin. Aussi bien l'on est en droit de s'étonner lorsqu'on voit les organes de M. de Caprivi parler comme si cette question n'existait pas. Pourtant, ils savent bien que le maintien de la paix européenne sera problématique tant que l'ancien équilibre ne sera pas rétabli.

Une Odieuse Affaire

Une triste affaire que celle de la loterie de Bessèges; ce sont chaque jour des révélations nouvelles qui nous montrent à quel point le public et les malheureux ont été dupes, ont été indignement volés.

Tout ce que la malhonnêteté a pu inventer, recettes non accusées, faux versements, faux certificats de vie, distributions fictives de secours; tout a été mis en pratique avec un cynisme et une continuité indignes.

Car il ne s'est même pas agi en l'espèce d'un coup de folie : nous sommes en présence de l'organisation réelle du pillage, du vol réglé, combiné, du vol persévérant, et c'était les pauvres qu'on volait!

Fin a été mise heureusement à ce scandale, fin tardive il est vrai, et maintenant les coupables sont arrivés au règlement de compte, au règlement définitif.

A quel chiffre se sont élevées les déprédations? On ont passé les sommes considérables dont chaque jour augmente de nombre, et desquelles on ne trouve aucune trace sur les livres de la municipalité de Bessèges? La fin de l'enquête nous l'apprendra et nous ne sommes encore qu'au début des révélations.

Quoi qu'il arrive, nous pensons qu'une

sévérité exemplaire présidera au jugement de cette affaire. Nous avons toujours eu pour habitude, quand une cause se trouvait devant les juges, de réserver notre opinion; mais pour le cas dont nous nous occupons, on se prend à regretter qu'en face de crimes spéciaux on n'ait pas de lois spéciales.

Lorsqu'on songe que la mauvaise administration d'une Compagnie avait fait perdre à une population d'ouvriers, de pêcheurs et de cultivateurs, l'argent retenu sur leur salaire et formant le fond de leurs caisses de retraite; quand on se rappelle l'émotion produite par la situation de ces braves gens privés tout à fait de leur travail et de leurs faibles économies, et la façon si généreuse dont les dons affluèrent, on demeure indigné de voir quelques misérables s'être fait un jeu de toutes ces misères et avoir canalisé à leur profit tous les dons qui arrivaient.

Si l'on songe à toutes les souffrances dont ces complices ont été la cause, il n'y aura pas de peines trop sévères.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 21 juillet.

Les ministres se sont réunis à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot. La séance a été exclusivement consacrée à l'expédition des affaires courantes.

M. Constans, ministre de l'intérieur, est arrivé ce matin à dix heures à Paris; il s'est fait directement conduire au conseil des ministres. Il repartira le 2 août pour Cahors, où il assistera à l'inauguration d'une ligne de chemin de fer.

Dans la seconde quinzaine de septembre, le ministre de l'intérieur assistera à la pose de la première pierre des travaux d'assainissement de Marseille.

M. Develle partira ce soir et MM. Jules Roche et Rouvier partiront demain.

LE COLONEL ARCHINARD

Le lieutenant-colonel Archinard a été reçu cette après-midi par le sous-secrétaire d'État des colonies.

Dans cette première entrevue, M. Archinard a fourni des explications sur sa récente campagne, et adressera, dans quelques jours, au sous-secrétaire, un rapport détaillé qui sera publié dans le Journal Officiel.

LES DROITS PROTECTEURS

Paris, 21 juillet.

La ligue formée récemment dans le but de soulever pendant les vacances un mouvement général de protestation contre les droits votés par la Chambre sur la plupart des produits alimentaires, et qui a à sa tête le Comité de défense de l'alimentation nationale, dont le président est M. Lockroy, tiendra une première réunion le 26 juillet au Nouveau-Cirque.

Dans cette réunion, on entendra MM. Lockroy, Frédéric Passy, Millerand et Fleury, ingénieur et expert; Besançon, président de la chambre syndicale des produits chimiques.

J'ai eu hier un entretien avec un des membres les plus actifs du comité organisé : M. Davidou, ancien président de la chambre syndicale du commerce des vins et spiritueux du Havre.

« Nous avons, m'a dit M. Davidou, la plus entière confiance dans le succès de notre campagne et attendons le résultat de la première réunion pour commencer efficacement la lutte contre les votes de la majorité protectionniste.

« Toutes les chambres et associations syndicales des départements vont recevoir d'ici deux ou trois jours un manifeste dans lequel nous affirmons sans hésitation que, sous le fallacieux prétexte de soulager l'agriculture, on prépare une violente réaction dans les villes et les centres ouvriers. Aussi, le caractère distinctif de nos premiers placards se résume-t-il dans ces mots : « Pain cher, viande chère, vin cher. Voilà ce dont nous menaçait l'œuvre de la commission des douanes et les votes de la Chambre. »

« Nous avons, m'a dit M. Davidou, la plus entière confiance dans le succès de notre campagne et attendons le résultat de la première réunion pour commencer efficacement la lutte contre les votes de la majorité protectionniste.

« Toutes les chambres et associations syndicales des départements vont recevoir d'ici deux ou trois jours un manifeste dans lequel nous affirmons sans hésitation que, sous le fallacieux prétexte de soulager l'agriculture, on prépare une violente réaction dans les villes et les centres ouvriers. Aussi, le caractère distinctif de nos premiers placards se résume-t-il dans ces mots : « Pain cher, viande chère, vin cher. Voilà ce dont nous menaçait l'œuvre de la commission des douanes et les votes de la Chambre. »

« Nous avons avec nous de nombreux groupes de l'alimentation, le syndicat présidé par M. Marguery, le syndicat de la Ligue bordelaise, celui des intérêts commerciaux, maritimes et industriels de Marseille, l'Union des associations ouvrières de Lyon, etc. Nous attendons d'autres nombreuses adhésions et souscriptions.

« Nous nous proposons d'abord de nous mettre en rapport avec les comités régionaux, dont plusieurs ont déjà une organisation sérieuse et une influence incontestée; l'agitation va se produire de manière à frapper l'attention du Sénat; croyez bien qu'elle ne sera pas vaine ».

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 21 juillet.

Les pensions militaires

La commission du budget a adopté un crédit de 3 millions pour supplément de pension aux militaires retraités antérieurement à 1870, mais a décidé que les suppléments de pension résultant du vote de ce crédit, seraient soumis, quant au cumul, avec les traitements civils, à la règle établie par la loi de finances et qui reçoit sa première application en 1891.

Ainsi donc, pour les militaires retraités qui seront pourvus d'emplois civils, la pension avec son supplément, ne pourra être cumulée avec le traitement civil, qui si les deux réunis ne dépassent pas le dernier traitement l'activité qu'avait le militaire au moment de son admission à la retraite.

Commission des obligations trentennaires

La commission du budget a également décidé, aujourd'hui, la conversion des obligations trentennaires, émises pour l'entretien des chemins vicinaux, en titres de même type, mais rapportant un intérêt moindre.

Ces obligations sont à la caisse des dépôts et consignations et, par suite la conversion pourra être effectuée par une simple entente entre cette caisse et l'État.

La dette remboursable

La commission a également décidé de grouper au budget du ministère des finances un certain nombre d'annuités qui figurent aux divers ministères pour la caisse des écoles, des chemins de fer et des chemins vicinaux, de manière à présenter un tableau exact de la dette remboursable.

L'ARMEMENT DE LA MARINE

Paris, 21 juillet.

Un rédacteur du Paris, ayant demandé l'opinion de l'amiral Peyron sur le rapport de M. Brisson, que vous avez publié hier, a reçu la réponse suivante :

« J'approuve presque entièrement, sauf peut-être quelques points de détail. Voilà longtemps que nous réclamons les réformes et qu'en les ajournant.

Ce qu'il nous faudrait surtout, c'est de l'argent. C'est très joli de proposer des réformes, mais comment les appliquer avec les modestes ressources dont nous disposons ?

Certes M. Brisson a fait la œuvre de justice, et je suis persuadé que le pays lui en sera reconnaissant; mais avant de pouvoir discuter, il faudrait savoir sur quelles ressources se basent les économies qu'il compte réaliser.

Avant de me prononcer, je préférerais attendre qu'il nous ait fait connaître des chiffres. Ses idées sur les divisions volantes me paraissent excellentes, bien que je sois d'avis de laisser toujours un stationnaire dans toutes les mers.

Un point que je voudrais voir plus particulièrement signalé, c'est la médiocrité de notre armement sur la Manche; je dirai même qu'il est triste de voir de quelle façon cette partie de notre armement a été négligée.

En ce qui concerne le retour des généraux d'infanterie de marine à la tête de leurs troupes, je crois qu'il est inutile d'en parler, puisque cette réforme fait partie de toutes celles consacrées par le projet de loi sur l'armée coloniale.

Enfin je fais quelques réserves sur la suppression des écoles de marine; celle des gabiers, me paraît absolument indispensable. Et on nous reconduisant, M. Peyron nous

dit : surtout insistez sur la nécessité de construire de grands croiseurs. Au moment où nous franchissons la porte, M. Peyron nous rappelle pour nous dire : « De grands croiseurs comme le Tago et le Cécille. »

RÉCEPTION DU NONCE

Paris, 21 juillet.

Le Président de la République a reçu, à 2 h. 1/2, avec le cérémonial habituel, M. Ferrata, le nouveau nonce apostolique à Paris, qui lui a remis ses lettres de créance.

Le comte d'Ormesson, introducteur des ambassadeurs, accompagné de M. Mollard, sous-directeur du protocole, s'étaient rendus dans une voiture d'Élysée, à la nonciature, chercher MM. Ferrata et Chelli, premier secrétaire de la nonciature. Le cortège était précédé et suivi d'un détachement du 27^e de dragons.

Dans la cour du palais, les honneurs ont été rendus par un bataillon du 36^e régiment d'infanterie; à l'arrivée du nonce, les tambours ont battu aux champs et la musique a joué la Marseillaise.

Le nonce a été reçu au bas du perron par l'officier de service, le commandant Couttes-Lapeyre et le capitaine Nod, commandant militaire du palais; il a été aussitôt introduit dans le salon d'honneur où se trouvait le Président de la République, ayant à ses côtés M. Ribot, ministre des affaires étrangères, et les officiers de la maison militaire; le colonel Chamoin, le commandant Pistor et le capitaine de vaisseau Jauréguiberry.

Après les discours d'usage, une conversation très cordiale s'est engagée, qui a duré environ un quart d'heure, puis le nonce, sur sa demande, a été présenté à M^{me} Carnot.

Au départ, le nonce a été reconduit avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

EXPÉDITION DE REPRÉSAILLES

Le Temps publie le récit suivant de l'expédition dirigée contre les noirs, du moyen Lahou qui ont assassiné MM. Voituret et Papillon :

Un détachement de cinquante tirailleurs sénégalais, commandés par le lieutenant d'infanterie de marine Staup, a été envoyé à Grand-Bassam, afin de venger la mort de MM. Voituret et Papillon.

Après avoir réoccupé le fort de Dabou, au fond de la lagune de Grand-Bassam, le détachement s'est mis en route, le 4 mai, vers le nord-est, dans la direction de Ziaouss, point où ont été tués nos compatriotes.

Pendant six jours, la petite troupe chemina en pleine forêt tropicale, traversant des villages très peuplés, habités par des indigènes se disant amis de la France, qui la regrettent cordialement; mais le 11, au village de Toussé, le lieutenant Staup se trouva en présence de 1,500 guerriers, armés presque tous de fusils à pierre et de quelques-uns de sniders et de remingtons, qui l'attaquèrent.

Le sentier étroit, entouré de lianes et de broussailles épaisses et de nombreux arbres gigantesques, ne permettant pas même la formation en carré, usitée au Soudan et au Dahomey, la colonne se forma en demi-cercle et attendit de pied ferme.

Les indigènes déploierent un courage et une discipline dignes des meilleures troupes régulières.

Trois fétiches, armés de lances et vêtus de peaux d'antilope, la tête surmontée de cornes, semblaient aux faunes antiques, et sauyaient à plusieurs reprises de s'emparer de la personne de l'officier, qui était légèrement blessé au pied gauche. Tous trois furent tués à bout portant.

Après quatre heures de combat, l'ennemi abandonna le terrain en laissant un grand nombre de morts. Nous avions douze blessés et deux tués.

La colonne se replia sur Dabou par Biaou-Soukoubou, Bisségé, Abicon et Lopa. La crue subite des eaux et la difficulté de passer les rapides de Ziaouss ne permettant pas de tenter une nouvelle marche en avant.

Dans ces régions, quand on emploie la force, il faut être sûr du succès. Un échec eût pu nuire au prestige de nos armes et compromettre la vie des explorateurs actuellement engagés dans les régions qui séparent le Soudan français de nos comptoirs de la côte.

Le Baoulé, ce pays peu connu, situé sur les hauts plateaux qui encadrent vers le sud

la vallée du haut Niger, était visité en ce moment par M. Arago, lieutenant de cavalerie, qui remonte la rivière Sassandra.

On a reçu à Grand-Bassam des nouvelles de M. le capitaine Ménard, parti en mission vers le Niger. Dans les premiers jours d'août, le capitaine était à Kong, où il recevait un excellent accueil des populations déjà visitées en 1888 par le capitaine Binger.

La région située à l'ouest de Grand-Bassam et dénommée « Etablissements de la Côte-d'Ivoire » a été placée sous les ordres d'un administrateur colonial, M. d'Albécia, ancien vice-résident du Dahomey.

LES CHEMINS DE FER

Paris, 21 juillet.

FIN DE LA GRÈVE

La grève des ouvriers des chemins de fer est terminée; les meneurs eux-mêmes abandonnent la partie qu'ils avaient si coupablement et si légèrement engagée.

Après avoir reconnu dans un meeting, tenu hier, dans l'après-midi, au Trocadéro, que la grève était terminée, les meneurs ont signé une déclaration par laquelle ils déclarent que la grève est terminée.

La compagnie de l'Ouest a demandé au préfet de police, le rappel des soldats du 5^e régiment du génie qui étaient encore ce matin à la gare des Batignolles (Marchaux, dises).

Les soldats du 1^{er} régiment du génie qui sont de service à la gare de Saint-Lazare, seront ramenés cette après-midi à Versailles.

Les ateliers de la compagnie de l'Est sont aujourd'hui complets; il n'y avait ce matin à la rentrée des ouvriers que sept manquants, de ce côté la grève est donc terminée; mais pour ce qui est du personnel des lignes, les employés ayant abandonné leur travail restent encore une centaine environ. Encore ces derniers sont-ils des grévistes malgré eux, la compagnie ayant décidé de ne les reprendre qu'après une enquête.

Malgré de nombreuses demandes de réintégration dont on a déjà été saisi aux compagnies du Nord d'Orléans et de Paris-Lyon-Méditerranée, la situation est redevenue la même qu'avant la grève, avec cette différence que 3 ou 4,000 grévistes, ne seront repris que plus tard.

LETTRE DE RUSSIE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Saint-Petersbourg, 4/16 juillet.

Je viens de voir le programme des diverses fêtes qui seront données aux marins français. Il est si chargé et si riche que les plus difficiles seront satisfaits.

Ilya aura grande soirée de gala à l'Arcadia, avec le concours de toutes les troupes françaises des théâtres Nemetti, Cristovinski, Arcadia, Ozerki. Parmi les principales actrices, je remarque Mmes Vuillaume, Lardinois, Luce, qui font fureur ici.

La troupe d'opéra de M. Gensbourg, du Théâtre de Nice, qui est l'impressionniste de l'Arcadia, nous offrira les meilleurs morceaux de son répertoire.

Une autre soirée sera donnée au Jardin-théâtre d'Ozerki, avec le concours de la chapelle russe Slavianski.

Ozerki est une charmante localité à quelques kilomètres de Pétersbourg et sur la frontière de la Finlande.

Le jardin qui se trouve sur les bords du lac Schoubovolo est un vrai grand bijou et rappelle votre Parc. On y trouve théâtre, salle de concerts, scène au jardin pour les exercices de gymnastique, restaurant de premier ordre, etc., etc.

Une fête militaire sera offerte aux marins. Au camp de Krasnoe-Selo, on campe la garde et y aura grande parade et courses de cosaques et tcherkesses, les cavaliers les plus réputés du monde.

On annonce l'arrivée de nombreux yachts de plaisance venant de tous les pays pour assister aux fêtes nautiques.

Les médailles frappées pour être remises en souvenir représentent d'un côté la mer et la flotte et de l'autre le contre-amiral Gervais et le grand-amiral de la flotte russe.

On pourrait se croire ici en plein Paris, car nous ne rencontrons que Français d'élite.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 22 Juillet (78)

Le Forçat Colonel

PAR

Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Ces précautions prises, nos voyageurs s'assirent sur le bord du chemin et déjeunèrent avec appétit. Après quoi, on se remit en selle et l'on partit au trot.

Rosa était adorable sous son déguisement. Elle portait le véritable costume espagnol : veste de velours bleu foncé, avec passementeries noires, gilet et ceinture jaune clair, culotte de velours bleu à bandes d'argent et les guêtres ornées d'innombrables attaches de cuir. Sur sa tête, le sombrero à pompon.

Sa main, finement gantée, maniait un long fouet valencien, dont elle n'avait que faire, car elle montait un admirable cheval arabe qu'elle nommait Zerga. Le noble animal était gris de fer, mais de ce gris que les Algériens appellent bleu. Zerga, en arabe, veut dire bleu.

Pierre maniait avec une dextérité sans pareille un magnifique andalous noir, complètement noir, qui répondait intelligemment au nom de Tempesta.

Enfin Pontis était déjà à la nouvelle mode et montait un magnifique étalon

bai, aux formes allongées, et qui appartenait à ce qu'on allait appeler la race anglaise.

Vers quatre ou cinq heures du soir, ils atteignirent Murviedro, petite ville bâtie sur l'emplacement de l'antique Sagonte. Rosa voulait qu'on se hâtât de continuer la route, de façon à rejoindre le plus tôt possible les détachements qui tenaient la campagne contre les Français. Mais les chevaux étaient déjà fatigués, et, pour une première étape, six ou sept heures de cheval avaient suffi à harasser Pontis, qui n'était plus un tout jeune homme. On décida qu'on s'arrêterait à Murviedro pour y souper et y passer la nuit. Chacun des trois voyageurs prit une chambre différente dans la posada où ils étaient descendus.

A minuit, Rosa, qui, semblait-il, ne connaissait pas la fatigue, entra toute vêtue dans la chambre de Coignard, le réveilla et lui dit :

— Pierre, l'heure est venue.

— Que voulez-vous dire, ma chère Rosa ?

— Je veux dire qu'avant huit jours il faut que je sois libre. Dans le premier combat auquel nous assisterons, le comte doit mourir...

— Rosa !...

— Si vous n'avez pas assez d'amour pour conduire Pontis au plus fort de la mêlée; si les balles ennemies ne font pas la besogne que j'espère, il y a dans les fontes de ma selle deux pistolets qui dorment; j'ai assez de passion dans le cœur pour les réveiller, moi !

Cela dit, la jeune femme tourna le dos à Pierre, entra dans sa chambre et se jeta tout habillée sur son lit, où elle

s'endormit profondément. Coignard, lui, ne ferma pas l'œil jusqu'au matin.

On partit. Il était six heures quand les voyageurs montèrent à cheval. Leur intention était de faire ce jour-là une longue traite. Zerga était frais et plein de feu. Il ne semblait pas se souvenir de la fatigue de la veille. Les deux autres chevaux, suffisamment reposés, semblaient disposés à marcher tous le jour.

Pour le cas où l'on rencontrerait quel que danger, Pontis et Coignard avaient jugé prudent de s'armer l'un et l'autre. A l'arçon de la selle de Pierre était suspendu un trabuc ou tromblon, espèce de fusil très court, au canon évasé et qui se charge jusqu'à la gaine. C'est la première mitrailleuse connue. Pontis avait une épée et une paire de bons pistolets.

Après avoir dépassé Almenara et Nules, les trois voyageurs s'enfoncèrent dans la montagne. Pontis connaissait ou prétendait connaître un chemin de traverse qui devait abrégé la route d'un bon tiers.

Pendant la première heure, ce chemin fut très praticable, et les trois chevaux, lancés au galop, semblaient boire l'espace. Mais, peu à peu, le chemin se changea en fondrière, la fondrière en sentier. Puis, tout à coup, le sentier s'arrêta net au bas d'une falaise, dans les flancs de laquelle on distinguait à peine une trace de pas; c'était une route dangereuse, familière aux chèvres et aux contrebandiers.

Il était déjà sept heures du soir.

— Je me suis trompé, dit Pontis, mais, en revenant sur nos pas, nous trou-

verons à gauche le chemin qu'il nous faut.

Nous avons eu, il y a quelques jours, le doc-
teur Charcot, très fêté ici, et qui est parti
pour Moscou, où il a été très choyé avec ses
enfants qui l'accompagnent. Il assistait au
grand Derby russe qui a été couru dimanche
dernier.

L'exposition de Moscou attire aussi bon
nombre de négociants français, qui en pro-
fitent pour trouver de bonnes affaires. Ici,
je connais deux maisons parisiennes qui vien-
nent de faire une commande de dentelles
russes dans l'arrondissement d'Elzet, pour
la somme de 200,000 francs.

Ces dentelles, rappelant celles du Puy,
mais plus fines, sont faites par les paysan-
nes.

Nous avons eu aussi la visite du colonel
des pompiers de Paris, M. Ruissen, et des
commandants Dettelle et Krebs ; ils ont
visité en détail tous les dépôts et il y a eu
en leur honneur branle-bas, feu simulé,
puis grande revue. Ils ont été émerveillés
de la célérité, de l'audace et de la tenue des
pompiers. Le soir, grand dîner de gala au
restaurant Cuba, offert par la municipalité
et le colonel russe commandant des pom-
piers, Paskine.

Vous jugerez par ces détails si l'on aime
tout ce qui est français, et permettez-moi,
pour terminer, une petite histoire dont Mlle
Vuillaume, que vous connaissez bien à
Lyon, a été l'héroïne.

Un matin, de très bonne heure, on lui
annonce une dame qui veut à tout prix la
voir. Mlle Vuillaume refuse, puis, sur l'ins-
tance de la visiteuse, vient lui demander ce
qu'elle veut. Cette dernière, qui n'était
qu'une modiste en renom, se jette à ses
pieds et lui supplie de lui montrer sa garde-
robe. Furieuse de Mlle Vuillaume qui veut
savoir pourquoi. La-dessus, la modiste lui
déclare qu'elle va perdre ses meilleures pra-
tiques si elle ne leur fait pas de robes d'a-
près les costumes de Mlle Vuillaume. Cette
dernière n'a rien voulu entendre et la mo-
diste a dû partir aussi curieuse que devant.

IVAN.

Dépêches Diverses

LA SANTÉ AU 6^e INFANTERIE DE MARINE

Brest, 21 juillet.

La situation sanitaire continue à s'amé-
liorer au 6^e régiment d'infanterie de marine.
Ce régiment est toujours campé et ne
reoccupera pas sa caserne de longtempis.

Toutes les dispositions ont été prises pour
un séjour prolongé au camp. Des baraque-
ments en bois ont été construits pour les
divers services, mess, bureaux, cantines,
etc., etc.

TENTATIVE CRIMINELLE

Paris, 21 juillet.

Hier soir, entre neuf et dix heures, les
fils des signaux avancés, situés à quinze
cents mètres de la gare de Saint-Cyr-l'École,
ont été coupés par malveillance.

On n'a eu à déplorer aucun accident de
personnes. On recherche activement les auteurs de
cet acte odieux, qui aurait pu occasionner
les plus grands malheurs.

LE FOU DE L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 21 juillet.

M. Dopflier, juge d'instruction, vient de
rendre une ordonnance concernant Lemarchand,
ce fou qui, lors de l'inauguration de
l'avenue de la République, agita sa canne
sur le passage du président en criant : « A
bas Carnot ! »

Arrêté et écroué au dépôt, Lemarchand a
été, hier matin, amené à l'infirmerie spé-
ciale, où son état mental va être de nouveau
examiné.

Lemarchand a déjà été interné plusieurs
fois à Sainte-Anne.

LES ESCROCS DE BESSÈGES

Bessèges, 21 juillet.

La vérification des comptes de la loterie
amène journellement la découverte de nou-
velles malversations.

On a constaté qu'un nommé Ricard, an-
cien ouvrier des forges de Bessèges, qui a
été élargi pour mille francs, n'a rien tou-
ché ; il a fait sa déposition.

D'autres ayants-droit, portés sur les états
de répartition, ont été biffés au dernier mo-
ment.

L'exaspération des intéressés est à son
comble.

Il n'y a pas eu de nouvelles arrestations.

ÉTRANGER

Grève dans les arsenaux turcs

Krajagewatz (Serbie), 21 juillet.

La grève générale s'est déclarée dans les
arsenaux militaires, par suite du peu d'éle-
vation des salaires.

Le mot d'ordre des ouvriers est : « Don-
nez-nous du pain ! »

Une certaine agitation règne dans la ville.

Un Naufrage

Calcutta, 21 juillet.

Le bateau français *Maxime-David* a fait
naufrage, le 13 juillet, près de Falgout (Ben-
gale).

Le capitaine et trois hommes se sont
noyés. Le reste de l'équipage est arrivé au-
jourd'hui à Calcutta.

En Alsace-Lorraine

Berlin, 21 juillet.

Plusieurs journaux annoncent que l'em-
pereur ira visiter Strasbourg après les ma-
nouevres. Ce n'est pas à Strasbourg, mais
dans son château d'Urville, près de Metz,
que Guillaume II ira faire un séjour.

Des exercices militaires auront lieu im-
médiatement après le retour de l'empereur de
son voyage dans le Nord.

Le journal *l'Alsace* publie une infor-
mation datée d'Avricourt, et qu'il déclare éma-
ner de personnes dignes de foi, affirmant
que la police a pris note, à la frontière, des
voyageurs qui se sont rendus à Paris, le 14
juillet, par les trains de plaisir.

L'Agitation en Portugal

Lisbonne, 21 juillet.

Hier a eu lieu un meeting de 5,000 ou-
vriers pour protester contre le paiement des
salaires en billets et réclamer du gouverne-
ment civil des mesures contre l'agio.

La réunion s'est terminée tranquillement.
Un groupe d'ouvriers, en passant devant
le local du Cercle républicain, a acclamé di-
vers membres de ce cercle.

Les principales maisons de change suspen-
dront demain l'agio sur la livre sterling et
les monnaies d'argent.

Les journaux assurent que quelques né-
gociants d'Oporto et de Lisbonne fermeront
leurs magasins si la crise continue.

Dans une réunion tenue hier à Lisbonne,
200 ouvriers en bouchons, sans ouvrage,
ont résolu de se présenter dans les fabriques
en demandant du travail et en menaçant
d'incendier les maisons où on leur en re-
fusait.

La police a dispersé la réunion.

Les Excursionnistes en Suisse

Berne, 21 juillet.

Les accidents dans la montagne sont déjà
malheureusement nombreux cette année.

Dans l'après-midi de samedi M. Hofstet-
ter, employé des casernes de Thonau, faisait
l'ascension du Niesen, montagne sur laquelle
on s'aventure sans guide. A cette époque de
l'année, le Niesen est complètement libre de
neige.

Hier, on rapportait à Wemmis le malheu-
reux Hofstetter. Il était mourant et expira
dans l'après-midi.

On est toujours sans nouvelles du publi-
ciste berlinois Kalkstein, qui quitta Alp-
nach il y a environ trois semaines pour
faire seul une excursion sur le mont Pilate,
près de Lucerne.

LE COLONEL ARCHINARD

La paix au Soudan. — La France au Soudan. — Notre vœu ami Karamoko. — Les exécutions des négres. — Les parents d'Abdoulaye.

Hier matin, à onze heures, un officier
d'infanterie de marine entrant tranquille-
ment au ministère de la rue Royale, s'arrê-
ta un instant pour prendre son courrier,
puis, tout en traversant les étroits corridors
du sous-séjour des colonies, échangeant une
poignée de mains rapide avec quelques
camarades qui ne paraissaient pas plus
étonnés que lui.

On eût dit un directeur du ministère re-
venant de Trouville par le train des maris ;
personne n'eût reconnu dans cet officier la
simplicité pleine d'élégance du colonel Archi-
nard, qui a été battailier trois ans dans la
plaine du Soudan pour changer en province
française l'empire d'Ahmadou.

Le colonel Archinard est aujourd'hui
complètement remis de l'accès de fièvre qui
l'inquiétait naguère ses nombreux amis. Sa
bonne mine justifie une fois de plus cet
axiome des explorateurs, que l'activité
physique seule peut sauver l'Européen
sous un climat qui serait mal choisi par les
académiciens attelés au travail du diction-
naire.

La figure est toujours aussi jeune ; le re-
gard, fort doux, a perdu cette expression
un peu triste qui nous avait frappés l'an
dernier ; on y lit, avec la satisfaction du
devoir accompli, la confiance dans une œuvre
aujourd'hui achevée, devant laquelle doit
se taire toutes les discussions d'an-
tan.

La fin d'Ahmadou

— Vous vous rappelez, nous dit le colo-
nel, que ma précédente campagne s'était
terminée par la prise de Koniakari, l'avant-
dernière citadelle d'Ahmadou, qui s'était ré-
fugié à Niouro.

J'ai donc dirigé ma première expédition
cette année contre Niouro, où notre ennemi
se tenait avec une dizaine de mille hom-
mes. J'ai emporté la place sans trop de dif-
ficultés ; on y lit, avec la satisfaction du
devoir accompli, la confiance dans une œuvre
aujourd'hui achevée, devant laquelle doit
se taire toutes les discussions d'an-
tan.

De ce côté, la campagne est finie. Nous
sommes maîtres de tout le pays qui s'étend
au nord du fleuve Sénégal jusqu'à la région
des sables.

Le Père de Karamoko

Plus bas, vers le Sud, se trouvent les États
d'un autre cheikhan nommé Samory, qui,
après avoir été lui-même en guerre avec
Ahmadou, a tenté de s'unir avec lui contre
l'ennemi commun.

Samory est le père du prince Karamoko,
qui s'est offert, il y a trois ou quatre an-
nées, à nous livrer la capitale de son royaume.
Cet excellent homme n'aurait peut-être
pas mieux demandé que de continuer
avec nous les relations d'amitié ébauchées
à la faveur de la lumière électrique. Mais
son père eût vite fait d'arrêter son parisi-
anisme en lui prenant ses femmes. L'infor-
tuné Karamoko se retourna donc contre
nous.

Mais il s'est fait battre sur toute la ligne,
et, dans le butin qu'il nous a laissé, nous
avons retrouvé la plupart des cadeaux qu'il
devait à la munificence du président de la
République, entre autres une armoire à
glace et plusieurs gravures, dont la dernière
portait :

Samory ne tardera pas à faire lui-même
sa soumission. Ce sauvages n'est pas à com-
parer à Ahmadou. Il ne représente ni une
race, ni une religion, ni une idée. C'est un
aventurier heureux, incapable de recruter
des partisans.

Son armée se réduit à trois ou quatre
cents hommes qui, par exception, sont ar-
més de fusils à tir rapide. Et il sera facile
d'en finir à bout à la prochaine saison,
s'il n'est lui-même par l'esprit de faire sa sou-
mission.

Les résultats

Nous voilà donc, continue notre inter-
locuteur, maîtres de la région. Et je tiens
à protester ici contre l'erreur assez répandue
que la politique de l'administration ou de
l'armée au Sénégal est de greffer une
campagne sur une autre.

Depuis 1880, début de la campagne, on
n'a considéré comme ennemis à démolir
qu'Ahmadou et Samory. Le résultat qu'on
cherchait est aujourd'hui atteint ou à peu
près, et nous pouvons dormir sur nos lau-
riers. La région dont nous sommes maîtres
est vaste, homogène, et à moins qu'on ne
tienne à s'avancer vers le lac Tchad, il ne
semble inutile pour l'instant d'aller plus
loin.

— Ne pourrait-on s'avancer pacifiquement
par le système des protectorats ?

— J'ai essayé, j'ai envoyé des missions
de divers côtés. Tous m'ont rapporté cette
réponse frappée au coin du bon sens :
« Quand les blancs viennent chez nous, ils
s'estiment heureux si nous leur coupons
pas le cou, et ils viennent nous offrir
de nous protéger ! Quelle plaisanterie ! »

Quant à nos négres, tous sont enchan-
tés de nous avoir pour maîtres, car, en somme,
nous leur avons rendu une autonomie qui
leur avait été enlevée par les bandes d'A-
hmadou. Je leur ai permis d'être des chefs
dont j'ai ratifié le choix. Les villages se re-
construisent de tous les côtés et l'impôt se
paye avec une régularité qu'on pourrait par-
fois envier en France.

Un chiffre, au reste, vous donnera le
budget local a double depuis l'année der-
nière et atteint quatre cent mille francs.

Le commerce

Quant au commerce, il s'accroît tous les
jours. La récolte de la gomme en ces der-

niers mois a donné des résultats inespérés.
Les nomades du nord, dont nous séparait
Ahmadou, viennent à nous avec confiance,
et le marché de Médine constituera bientôt
le centre le plus important des affaires ali-
mentaires de Saint-Louis et du Sénégal. Et en
attendant qu'il y ait une voie de communi-
cation entre le Niger et le Sénégal, ce mou-
vement commercial est bien suffisant pour
nous débarrasser de nos peines.

— Tombouctou n'est plus à la mode. Il
serait d'ailleurs imprudent d'y aller. Le
poste qu'on pourrait y établir serait assiégé
huit mois sur douze, et le jeu n'en vaudrait
point la chandelle.

Le prix de la campagne

Savez-vous maintenant ce qu'aura coûté
cette dernière campagne ?

Je ne parle pas de l'argent, c'est peu de
chose, puisque nous en récoltons sur nos
pas.

Nous avons perdu deux blancs : les lieutenants
Crémieux et Orsa. Un certain nombre
d'Européens ont été blessés, mais tous ont
guéri, et pas une amputation n'a été
nécessaire. Quelques noirs, il est vrai, ont
été tués, mais peu.

Ces hommes d'Ahmadou sont mal armés.
Ils n'ont point de vieux fusils, mais des
fusils modernes à pierre fabriqués exprès
pour eux. Ils les préfèrent à d'autres, à
cause de la facilité de s'approvisionner de
munitions.

Ces armes peuvent porter à 300 mètres.
Avec nos Lebel, et surtout avec l'artillerie,
nous pouvons donc lutter avec avantage.

Les massacres de négres

Nous demandons alors au colonel ce qu'il
fait penser des histoires de massacres au-
tour desquelles on a fait tant de bruit il y a
deux ou trois mois.

— Les exécutions ont eu lieu à Bakel,
dont j'étais alors éloigné de 500 kilomètres.
On a raconté un trentaine de musul-
mans Toucouleurs qui, après avoir refusé
de se soumettre, se promenaient de tous les
côtés, attaquant les villages à l'improviste,
volant les femmes, et pillant tout sur leur
passage.

Ces brigands ont été pris par les négres
eux-mêmes qui, au lieu des égorger séance
tenante, les ont amenés au commandant de
Bakel, voulant ainsi témoigner du respect
qu'ils avaient pour son autorité.

Ils ont été condamnés et exécutés avec
raison, et je ne comprends pas le bruit fait
autour de cet incident.

Avant de quitter le colonel Archinard,
nous lui demandons si les ancêtres d'Abdou-
laye se préoccupent beaucoup du petit né-
gre devenu boulevardier.

— Fort peu, nous répond-il. Dernièrement
j'ai montré sa photographie à son oncle que
j'ai réinstallé dans le Dinguiray. L'émotion
a été des plus médiocres.

Tel est le récit de ce brave officier, qui,
désirant déterminer lui-même son œuvre,
s'est battu pendant trois ans au Soudan,
alors que les missions de ce genre sont ré-
glementairement de deux ans.

On lui a donné pour successeur le lieuten-
ant-colonel Humbert, un de ses amis qu'il
a lui-même désigné et qui était auprès de
lui depuis un an.

Ajoutons enfin que le colonel Archinard a
été reçu hier matin par M. Etienne, qui ne
lui a point ménagé les félicitations et lui a
annoncé son inscription d'office au tableau
d'avancement.

A partir de demain jeudi, 24 juil-
let, le bureau de vente en gros de
PÉRIODIQUES DE LYON sera transféré
rue Paradis, 4, à côté de notre
Salle des Dépêches.

Libre Chronique

ÉLECTRICIENS ET ÉLECTROCUTEURS

Quatre malheureux sont morts, la se-
maine dernière, à New-York, pour expier
leurs forfaits. C'est à l'électricité que l'on
a eu recours de nouveau pour les faire
passer de vie à trépas. Cette quadruple
électrocution ne paraît pas devoir réhabi-
liter dans l'opinion publique le principe
de la mise à mort des criminels au moyen
de l'électricité. Les patients ont bien été
tués sur le coup.

Du moment qu'on le voulait, il n'était
pas douteux que l'on devait arriver sans
difficulté à ce résultat, dont les accidents
survenus chaque jour à la suite d'impru-
dences démontrent la possibilité. Mais si
le martyre des condamnés a été abrégé,
l'état dans lequel se trouvait leur corps
après la décharge n'est pas fait pour en-
courager une nation civilisée à adopter
cette nouvelle manière d'appliquer la
peine capitale. On a caché trois des
corps des suppliciés et le quatrième, que
l'on a pu voir, avait la barbe rouis-
sée, les paupières enlevées, les joues brû-
lées.

Franchement, c'est en présence de pa-
reilles horreurs que l'on est justifié de
nier à la loi le droit de tuer. Une mort
pareille est une aggravation de peine. Si
l'exécution des assassins s'explique par la
nécessité de faire disparaître de la société
des coupables incorrigibles, quelle excuse
trouvera-t-on à la prolongation de leur
martyre ou à la mise en bouillie de leur
cadavre ?

Si, contrairement à ce qu'on a démontré
de nombreux accidents, il est impossible
de tuer par l'électricité sans que le corps
porte des traces affreuses ; si ceux qui sont
chargés d'appliquer l'électrocution n'ont
fait preuve ni de mauvais vouloir, ni d'in-
capacité, les États-Unis n'ont pas autre
chose à faire que de renoncer à un procé-
dé de hautes œuvres qui fait horreur à
tout le monde.

Il arrive quelquefois que des personnes
atteintes par de fortes décharges électri-
ques, tombent inanimées. Elles présentent
pendant toutes les apparences de la vie
et leur aspect pourrait faire croire à une
syncope passagère et si la rapidité extrême
de la décomposition des chairs ne donnait
la preuve de la mort. Si l'on ne peut à vo-
lonté reproduire cette expérience involon-
taire, il vaut mieux renoncer à l'électrocution.

Parbleu ! La guillotine n'est pas le chef-
d'œuvre absolu des instruments de mort,
mais ses effets sont rapides et certains.
L'électricité n'aurait de supériorité que si
elle permettait de dispenser le condamné
des angoisses de la dernière heure. Loin de
là, elle augmente les transes du malheu-
reux. Le premier qui a étrenné la méthode
était un gâlard d'une trépanie particulière
qui aidait lui-même les opérateurs et leur

rendit un peu du sang-froid qu'ils avaient
perdu.

Mais qu'on se figure les serremments de
cœur d'un pauvre diable doué d'une moins
robuste indifférence que l'on prie poli-
ment de s'asseoir sur la fauteuil où il va
mourir. S'il hésite, on l'y installe de force,
puis on l'attache et on le met en contact
avec les tampons électriques qui doivent
amener le courant. Il faut pencher la tête
par ici, puis par là. Il faut vérifier si les
petites éponges mouillées qui assurent le
passage de l'électricité sont bien imbibées,
si elles touchent bien la peau et non les
cheveux ou la barbe. Ce sont de véritables
tortures ajoutées au supplice final et le
patient devient à plaindre, bien que crimi-
nel.

Si l'on pouvait pénétrer dans la cellule
du condamné à mort et le foudroyer sans
qu'il s'aperçoive même que ses derniers
instants sont arrivés, alors, oui, il y au-
rait un réel progrès au point de vue de la
rapidité des exécutions. Mais la religion
s'oppose à un plongeon aussi rapide dans
l'éternité. Il faut, paraît-il, éviter au nom
de la morale au criminel qui va expier son
crime, le brusque trépas du soldat frappé
d'une balle, du mineur victime d'un coup
de grisou, du couvreur qui tombe d'un
toit, ou même des imprudents qui veu-
lent entrer dans une fête sans payer vingt
sous à la porte.

Ces imprudents ont voulu, sans bourse
délié assister, il y a quelques années, à
une fête de nuit donnée dans les Tuile-
ries. Le jardin était éblouissant de lu-
mière électrique. Les câbles chargés d'alimen-
ter les lampes, étaient disposés dans les
fossés, et ces fossés étaient le chemin
qu'avaient décidé de suivre les deux com-
pagnons. Ils descendirent sans difficulté,
mais pour remonter de l'autre côté, ils
eurent la fâcheuse idée de se cramponner
à ce qu'ils prirent pour un simple fil de
fer, et tout deux tombèrent tués au fond
du fossé.

Pour l'édification des électrocuteurs de
New-York, nous ajoutons que la mort
fut instantanée, et que les corps ne présen-
tèrent aucune trace de brûlure.

Donc, puisque l'électricité ne donne pas
ce qu'on en attendait, puisqu'elle ne pro-
cure une mort ni plus douce, ni plus ra-
pide que les autres procédés, il serait bon
de réserver ses applications à de plus no-
bles desseins. Son domaine est si vaste
déjà, et il reste tant à faire !

Il est démontré, par expérience, qu'un
courant de 104 volts avec une intensité
moyenne de 0,0183 ampère, appliquée au
moyen de conducteurs électriques de 45
centimètres carrés de surface, est la limite
de ce que le corps humain peut supporter
sans danger. Mais comme on arrive à pro-
duire des courants de 50,000 volts, les
amateurs d'électrocution ont toute la marge
désirable pour arriver à tuer proprement
un homme.

Heureusement, en Europe, on réserve
les forts courants électriques à d'autres
usages. L'exposition de Francfort, qui va
s'ouvrir au mois d'août, nous promet une
surprise en ce genre, en montrant un
transport de la force par l'électricité à une
distance de 180 kilomètres de Laufen-
sur-Neckar à Francfort. Cette expérience
est faite par la maison suisse de construc-
tion d'Elektron, au moyen du transfor-
mateur Brown. Nous y préférons une at-
tention d'autant plus grande qu'elle con-
sacre la gloire d'un Français qui a fini ses
jours dans une maison de santé, abreuvé
d'amertumes et dont le triomphe suit de
bien près la mort. L. Gaulard.

C'est, en effet, Gaulard qui construisit
les premiers transformateurs et obtint à
l'exposition de Turin, en 1884, un succès
complet pour le transport économique de la
force par l'électricité. En se basant sur le
même principe, M. Brown prend le courant
produit par une chute d'eau, le fait passer
dans un transformateur qui multiplie 300
fois le nombre de ses volts, puis le conduit
à destination au moyen de trois fils de
cuivre, posés sur des poteaux comme les fils
du télégraphe, et le conduit à l'arrivée dans
un transformateur inverse du précédent
qui réduira la tension pour rendre le cou-
rant inoffensif à l'homme et applicable à
l'industrie.

L'avantage de cette méthode est que les
courants de grande tension se prêtent
mieux que les autres aux transports de l'é-
nergie, mais les 180 kilomètres de câbles
ne seront pas sans présenter de grands
dangers. Ils peuvent être mortels à plusieurs
mètres de distance et sans qu'il soit néces-
saire d'y toucher. Le besoin de poteaux
élevés se fait donc impérieusement sentir.
L'expérience est intéressante à plusieurs
points de vue, mais surtout à cause de la
grande tension du courant qui parcourt
la ligne à la distance des stations extrêmes ;
aussi pour cette fois, et bien que nous
n'ayons aucune sympathie pour les Alle-
mands, regardons nous beaucoup plus
volontiers du côté des électriciens de
Francfort que du côté des électrocuteurs
de New-York.

DEPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Vol à la tire. — Une
brave femme de la commune de Frans (Ain)
la nommée Jeanette T..., âgée de 52 an-
s, journalière, se trouvant hier au marché de
la place de la Sous-Préfecture, à Villefranche,
a été soulagée de son porte-monnaie
contenant une assez forte somme.

Aussitôt qu'elle se fut aperçue de ce vol,
elle vint en porter plainte à M. le commis-
saire de police, dont les agents, sur les in-
dications fournies par la victime, ont arrêté
aussitôt deux femmes de Lyon, reconnues
pour des voleuses à la tire ; mais, pendant
le court espace de temps mis à prévenir la
police, ces dernières ont pu faire disparaître
non pas le contenu mais le contenant, ce qui
ne les a pas empêchées d'être maintenues en
état d'arrestation.

Francheville. — Concours de tir. — Le
concours de tir à la carabine, organisé par
la Société du Sou des écoles, au pont d'Alai
les 12, 14 et 15 juillet, a prélevé la somme
de 390 francs, tous frais déduits.

Au nom de la Société des enfants de nos
écoles, le conseil d'administration a l'hon-
neur d'adresser ses plus vifs remerciements
à la presse qui a bien voulu lui accorder
une si large hospitalité dans ses colonnes
aux donateurs qui ont si généreusement ré-
pondu à son appel et, enfin, aux nombreux
lucres qui sont venus se disputer les 76 prix

qui étaient mis à leur disposition par la so-
ciété.

Un pareil succès récompense largement
le comité d'organisation de tous les efforts
qu'il a fait pour mener à bien cette œuvre
dont le but est d'encourager l'instruction po-
pulaire.

L'Arbresle. — Incendie. — Un commu-
nement d'incendie s'est déclaré hier chez
Mlle Bray.

Pour désinfecter son lit, cette jeune fille
l'avait imbibé de pétrole. Passant tout près,
avec une lampe allumée, elle y mit le feu.

Grâce à la promptitude des secours, l'in-
cendie fut promptement éteint. Malheureu-
sement, Mlle Bray fut grièvement brûlée aux
mains et aux jambes et retirée de sa cham-
bre à demi asphyxiée.

Son état est très grave. Le docteur Michel
n'ose répondre de sauver la blessée.

Accident. — En voulant accrocher des
wagons, un homme d'équipe nommé Oli-
vier, a eu le poignet gauche à demi brisé
par la portière d'un fourgon-voiture que la se-
cousse avait fait brusquement fermer.

LOIRE

ETAT-CIVIL DE LYON

INUMATIONS

Premier arrondissement. — Veuve Couturier, née Gandil, 57 ans, rue Tolozan, 8, f. 6 h. — Veuve Crozier, née Marmillon, concubine, 68 ans, rue Neyrot, 4, f. 4 h.

Deuxième arrondissement. — Alphonse Cellier, s. p., 62 ans, porte de Loyasse, f. 10 h. — Epouse Furrer, née Mikeller, 8 mois, avenue de la Monnaie, 2, f. 2 h. — Henri Persin, employé, 27 ans, Hôtel-Dieu, f. 4 h.

Troisième arrondissement. — Anne Pargade, religieuse, 73 ans, rue de Vienne, 14, f. 6 h. — Joseph Molier, cordonnier, 65 ans, rue Créquy, 26, f. 8 h. — Marie Meunier, 8 ans, rue de Béarn, f. 10 h. — Marie Guillot, 8 mois, avenue de Saxe, 103, f. 2 h. — Veuve Aubonne, née Verne, blanchisseuse, 74 ans, rue Montesquieu, 68, f. 4 h. — Etienne Gay-Peiller, 3 mois, rue Paul-Bert, 39, f. 6 h. — Reine Testori, 8 ans, rue Dumoulin, 22, f. 7 h.

Quatrième arrondissement. — Veuve Trillat, née Jacquemin, s. p., 54 ans, rue Porrot, 3, f. 6 h. — Jacques Deloitre, curé de Saint-Augustin, 51 ans, rue Saint-Augustin, 26, f. 9 h. — Elisabeth Déty, ménagère, 40 ans, hôpital, f. 5 h.

Cinquième arrondissement. — Néant.

Sixième arrondissement. — Paul Lachat, 14 mois, rue Masséna, 125, f. 6 h. — Jean Marceur, 5 mois, rue Bugeaud, 127, f. 8 h. — François Euller, capitaine d'artillerie retraité, 73 ans, rue Bugeaud, 138, f. 4 h. — Joseph Thévenot, 16 mois, rue Vendôme, 89, f. 6 h.

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastiques, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'ECHO de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

BOURSE DE LYON

Du 21 Juillet 1891

FONDS D'ÉTAT

3 % Français	95 40	Crédit Lyonnais	807 50
4 % 1883	95 40	Mobilier Espagnol	...
4 % 1883	95 40	R. Pays Hongrois	...
4 % 1883	95 40	Banque E. Paris	...
4 % 1883	95 40	Banque Ottoman	570
4 % 1883	95 40	Banque P. Autric.	466 25
4 % 1883	95 40	Société Lyonnaise	686 25
4 % 1883	95 40	Paris-Lyon-Médit.	1478 75
4 % 1883	95 40	Andalous	...
4 % 1883	95 40	Clemens-Archid.	629 37
4 % 1883	95 40	Cacérés-Portugal	...
4 % 1883	95 40	Lombard-Vénitien	232 50
4 % 1883	95 40	Méridional	...
4 % 1883	95 40	Nord de l'Espagne	391 25
4 % 1883	95 40	Portugal	150
4 % 1883	95 40	Saragossa	301 25
4 % 1883	95 40	Canal de Suez	...
4 % 1883	95 40	Paris fondat.	...
4 % 1883	95 40	Canal interoc.	...
4 % 1883	95 40	Société f. Lyon	321 25

OBLIGATIONS

Ville de Lyon	99 25	Lyon-Fourvière	...
V. de Paris 1869	...	Quai-Lyonnais	364
1869	...	Andalous	...
1869	...	Autriche-Hongr.	...
1869	...	Bour-Alta 3 1/2	...
1869	...	Canal interoc.	...
1869	...	Lombard ancien	319 50
1869	...	Canal de Suez	...
1869	...	Nord d'Espagne	344 75
1869	...	Portugal 3 1/2	217
1869	...	Gaz de Lyon	1555
1869	...	Forges de l'Orne	...
1869	...	Creusot	1610
1869	...	Mines de la Loire	168
1869	...	Montbrun	970
1869	...	Saint-Etienne	296
1869	...	Croix-Rousse	...
1869	...	O-Travaux-Lyon	...

BOURSE DE PARIS

Du 21 Juillet 1891

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

AU COMPTANT	COURS DE CLOTURE	HAUSSE	BAISSE
3 0/0	95 80	95 30	...
3 0/0 amort. ex.	96	95 20	...
4 1/2 1883	105 75	105 75	...
3 0/0 nouveau	93 65	93 97	...

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

CLOTURE D'HIER	VALEURS	PREMIER COURS d'aujourd'hui	DERNIER COURS d'aujourd'hui
95 17 1/2	3 0/0 Français	95 17 1/2	95 30
93 70	3 0/0 nouveau	93 70	93 80
105 85	4 1/2 1883	105 85	105 80
91	5 0/0 Italien	90 97	90 95
72 65	4 0/0 Espagne ext.	72 35	72 65
40 40	Hongrois 4 0/0	40	40 40
483 75	Russe 4 0/0 80	483	480
4442 50	Banque de France	4442	4460 25
...	Crédit Foncier	1250	1248 75
...	Crédit Lyonnais	806 25	807 50
...	Crédit Algérien	467	465
...	Crédit Commerc.	131 25	131
...	Crédit Indus.	31 25	31
1480	Paris-Lyon-Méd.	1485	1487 50
631 25	Autrichiens	631 25	632 50
231 25	Lombards	231 25	232 50
301 25	Saragossa	300	301 25
301 25	Nord Espagne	301 25	301 25
271 25	Méridional	271 25	272 50
95 3/16	Suez	95 3/16	95 1/4
...	Consolidé	95 3/16	95 1/4

APRÈS BOURSE

Du 21 Juillet 1891

3 0/0 français	95 25	Devises	450
4 1/2 1883	105 75	Ria Tinto	575 50
3 0/0 amort.	96	Alpines	156 25
4 1/2 1883	105 75	De Beers	337 50
3 0/0 nouveau	93 65	Tabacs	353 75
...	...	Panama	32 50
...	...	Chemins de fer	25 24
...	...	Consolidé	90 87
...	...	à vue	...
...	...	s/Ber	...
...	...	Petersb.	...
...	...	Vienne	...
...	...	Amst.	...
...	...	Bank of Am.	93 80

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Du 21 Juillet 1891

Du 21 Juillet 1891

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Trifail.....	410 50	N.-E. Hongrois.....	513 ..
Alpines.....	195 ..	Furstenberg.....	
.....		Pottendorf.....	
Tharsis.....	157 50	Lots Tures.....	
Lantiera.....	253 ..		
Huta-Bankowa.....		Azow.....	
.....		Solo.....	472 ..

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Du 21 Juillet 1891

Vendus : Aménés, 565 ; vendus, 492 ; poids moyen, 73 ; 1^{re} qualité, 184 ; 2^e qualité, 168 ; 3^e qualité, 156. — Prix extrêmes, de 140 à 204.

Moutons : Aménés, 13,083 ; vendus, 10,800 ; poids moyen, 10 ; 1^{re} qualité, 205 ; 2^e qualité, 194 ; 3^e qualité, 160. — Prix extrêmes, de 133 à 212 fr.

Porcs : Aménés, 3,034 ; vendus, 3,011 ; poids moyen, 77 ; 1^{re} qualité, 154 ; 2^e qualité, 150 ; 3^e qualité, 138. — Prix extrêmes, de 125 à 160.

Peaux moutons : 25 à 60.

Vente très calme.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

LYON-VAISE. — 21 Juillet 1891

Bœufs. — Aménés, 705 ; vendus, 592 ; envoi, 115. — Prix payés : de 145 à 160 fr. les 100 kilos droits d'octroi non compris.

Vaches. — Aménés, 421. — Tous vendus, de 90 à 104 fr. les 100 kilos, droits d'octroi compris.

Marché abondant pour la saison ; baisse légère et recette assez faible.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Du 21 Juillet 1891

Nombre	Sorties	France	Espagne	Indes	Italie	Brousse	Syrie	Bélar	Chine	Canton	Japon	Toush	Pons
29	Organs.	6	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	2031
30	Trames.	6	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	2320
86	Grèges.	6	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	6032
7	Diverses	6	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	...
2	Bobines	6	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	...
1	Laine	6	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	...
118	...	6	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	10866
4	Organs.	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	103
6	Trames.	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	417
142	Grèges.	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	7100
1	Diverses	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	...
152	...	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	7620

Ballots conditionnés depuis le 1^{er} du mois. 3375
Ballots pesés depuis le 1^{er} du mois. 1542

COPISTES

Ayant belle écriture et pouvant donner tout leur temps, peuvent s'adresser, munis d'une demande toute prête comme spécimen, à l'Agence Fournier, 14, rue Confort.

Névralgies. — Névroses. — Maux de tête. — Vous tous qui souffrez de migraines, maux de tête, névralgies, prenez des « Dragées antinevralgiques des RR. PP. Prémontres » vous verrez votre malaise disparaître comme par enchantement et vous vous fortifierez en même temps l'estomac. L'extrait de Quinquina jaune remplace avantageusement le vin de Quinquina. L'usage de ce médicament n'est plus à faire. Son grand mérite le recommande au public.

Vente en gros : Boissier et Fournier, 6, rue de la Poulaille, Lyon.

Au détail : Dans toutes les bonnes pharmacies.

VERMOREL Constructeur
VILLEFRANCHE
(Rhône)

PRESSOIRS
Perfectionnés
GARANTIS

Transformations et Réparations
des Pressoirs
VIS & FERRURES — POMPES A VIN
Envoi franco du Catalogue illustré

Le Gérant : R. VITROU.
Imp. WALTER et C^e, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.

Etude de M^e MAGNIN, licencié en droit, avoué à Lyon, successeur de M^e ANGLES, rue de la République, 28

VENTE VOLONTAIRE

Devant le Tribunal civil de Lyon

D'UNE GRANDE MAISON

Avec terrain à bâtir y attenant

SISE A LYON, COURS GAMBETTA, 108

Mise à prix : 20,000 francs

ADJUDICATION AU SAMEDI 1^{er} AOUT 1891

à midi

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME — (LYON ET PARIS)

A. MAZERAUD, rue Ferrandière, 30

Paiement de Coupons échus ou non échus.

Souscriptions sans frais à toutes les Emissions

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

3. COURS D'APRÈS M^e DUCHARME & CABINET

de la Liberté et de la République

Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses.

ELECTRICITÉ. — Traitement spécial des ulcères.

Maison d'Accouchement

Madame GALIFET, sage-femme de 1^{re} classe

52, Route de Grenoble, MONPLAISIR

Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discret — Prix modérés.

Entreprise de Travaux Publics et Privés

ODDOUX & C^{ie}

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la

DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE

CHANTIERS ET ENTREPOTS

Place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau, du Pensionnat

Lieu dit : PRES DE LA VOGUE (Guillotière).

Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, défilé ou non, au gré du client.

Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.

Vaste choix de portes, fenêtres, boiseries, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.

A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâti sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers ou dans nos Bureaux

45, Rue Ferrandière, 45

Prêts hypothécaires 4 1/2 %

Offre et demande de capitaux.

E. BESSON, r. Hôtel-de-Ville, 91, Lyon. 2 à 4 heures.

PAPIERS PEINTS

E. MEYSONNIER

77, Avenue de Saxe, Lyon

Vente en solde de 800 Coupons de nouveautés par 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 Rx. — Envoi d'échantillons de coupons et de nouveautés.

SELS NATURELS

Obtenus par évaporation

PURGATIFS DÉTERGENTS ET DIURÉTIQUES

Droguerie, Gâtineau, Maladies de la

tête et des reins, Obésité, Constipation, Circulation de sang défectueuse.

Cherchez les Pharmacies

TRIBUNAL CIVIL DE LYON

Résultats des ventes immobilières du 18 Juillet 1891

AVOUES	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES	MISES A PRIX	PRIX D'ADJUDICATION	AVOUES
Peillon	Immeubles à Romans (Drôme).	Fr. 2.050	Fr. 3.300	Chapuis
Chapuis	Maison d'habitation rue Paul-Bert, 171	4.000	5.500	Bernoud
id.	Terrain boul. de la Part-Dieu.	1.000	4.300	Bergeon
Sestier	Immeubles à Fontaines-sur-Saône, rue Saint-Louis.	3.000	10.600	Dalin
Fonbonne	Immeuble, 82, c. Vittori proli.	4.000	6.150	Balloffet
Lefaurichon	Maison et Jardin, 120, route de Grenoble	8.000	11.100	Prunier
Damour	Maison et Tailles à Soucieux-en-Jarez	2.000	5.200	Bouchardy
id.	Terrain pour villa à Saint-Raphaël (Var).	3.000	6.050	Lefaurichon
Magniny	Propriété et Terre à Tassin-la-Demi-Lune (1 ^{er} lot).	5.000	10.000	Pondeveaux
id.	Propriété et Terre à Tassin-la-Demi-Lune (2 ^e lot)	300	375	Gager

Plage, Mises d'adresses et Mises sous Bandes

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS

En tous genres, à domicile, sur la voie publique et par expédition

A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

ALCOOL DE MENTHE

DES ALPES

Seul véritable antidote épidémique fabriqué avec des

appareils perfectionnés par J. DIELEZAIVE, distillateur.

Se trouve dans toutes les épiceries.

BON AVIS A LIRE

Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. C. Louyrette, rue

Mazeno, 10, Lyon, achète les pardessus, vestons, pantalons, gilets, habits noirs et épaulettes, etc.

Prenez l'adresse, il suffit de lui adresser une lettre ou carte postale, car il n'achète qu'à domicile.

BAINS DE LA RUE CONSTANTINE, 20, LYON

Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confortable dans le service.

LOUIS REVERDY Ex-Pédicure des Bains de la rue Grôlée

SEUL LE QUINA ABRIC

permet de préparer soi-même à la minute pour 1 fr. 25 un litre de VIN DE QUINA

conforme au Codex

Fabrique à Lyon, Plu^e Gaudet, 31, rue Hôtel-de-Ville.

ENVOI CONTRE TIMBRES

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 22 Juillet (28)

LA MAISON DU BARBIER

PAR LUDOVIC JOHANNE

Tout en marchant, le menton dissimulé sous le collet de sa pelisse et les deux mains croisées, enfoncées dans ses manches, l'Empereur avait oublié l'incident et semblait absorbé dans une de ces longues rêveries qui lui étaient habituelles. Il avait reçu, depuis quelques jours, de mauvaises nouvelles de Murat et les affaires d'Espagne le préoccupaient fort.

Quand l'empereur et Duroc arrivèrent aux Tuileries, Joséphine, un peu boudeuse, adressa quelques reproches à Duroc.

— C'est encore vous, monsieur le maréchal, dit-elle, qui avez inspiré à l'empereur cette fugue de sous-lieutenant ! Quel plaisir pouvez-vous donc trouver à vous en aller déjeuner dans des guinguettes, comme des étudiants du quartier latin ? Vous auriez bien pu, ajouta-t-elle sur le ton d'un enjouement un peu contraint, me prévenir que ce matin vous aviez l'intention de faire une partie fine !

Napoléon regarda Duroc à la dérobée.

Le brave maréchal avait reçu l'agrade sans broncher...

— Oh ! une partie fine ! dit l'empereur qui jugea à propos de venir au secours de son complice, si Balthazar s'est contenté, comme moi, d'une cotelette panée et d'une omelette aux fines herbes, cela ne lui aurait pas coûté le Maré, Thécel, Phares ! Puis, se retournant vers le maréchal :

— Combien avez-vous payé notre festin, Duroc ?

— Moi ? rien du tout.

— Joséphine partit d'un éclat de rire.

— Comment, rien du tout ? demanda-t-elle, pendant que l'empereur, surpris de